

# COMMUNE DE CHAULNES

*Avec Vous*

BULLETIN  
MUNICIPAL  
N°: 90  
AVRIL 2022



LE MOT DU MAIRE  
LES PERMANENCES  
LES SERVICES MÉDICAUX DE LA COMMUNE  
SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL  
BIEN VIVRE A CHAULNES  
LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS  
INFORMATIONS DIVERSES  
LE COIN DES ENFANTS  
CÔTÉ CUISINE  
UN PEU D'HISTOIRE



## REDYNAMISATION DU CENTRE-BOURG

**1<sup>ère</sup> phase de rénovation :**  
*la rue du Parc, avec sécurisation de l'espace  
fortement emprunté par les collégiens.*



Sur présentation de cette publicité.



PERMIS B, CONDUITE ACCOMPAGNEE,  
BOITE AUTO, FORMATION B96,  
PERMIS REMORQUE BE

Eco-conduite et prévention  
des risques routiers

Evaluation  
de départ  
offerte !

2 agences à votre service  
AMIENS 03 22 478 431  
CHAULNES 03 22 852 778

**COIFF' ET  
VOUS**

COIFFEUSE À DOMICILE  
PROTHESISTE CAPILLAIRE

Isabelle Cavel

06.07.72.74.98

**Netto**

LE DISCOUNT IMBATTABLE

Tél . 0322864520



Rejoignez nous  
sur Facebook

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN**

**DEFRUIT DECOR** à votre service depuis 2002



entreprise  
peinture & décoration  
ravalement de façade  
vitrerie  
pose de placoplâtre

16 avenue aristide briand  
80320 chaulnes

06 82 30 52 10

email: jacky.defruit@sfr.fr  
site: www.defruitdecor.fr

L'Atelier de  
Tiff'Anne

Coiffeur - Coloriste

24 Rue Ernest Boitel  
80320 Chaulnes

03.22.85.41.90  
06.81.76.91.12

**POINT  
ASSUR  
CONSEIL**



**Picardie • Normandie**

**Atelier Fleurs**

Fleurs & Décoration

Tél : 03 22 85 80 80  
atelier-d-fleurs@orange.fr  
www.atelier-d-fleurs.com




Rue du Bosquet - 80320 CHAULNES



**ETS VANDEWALLE COUVERTURE**  
Zinguerie - Pose de Vélux - Démoussage  
80320 CHAULNES  
Tél. : 03 22 85 50 81 / 06 85 37 30 75  
RM 503 944 688



Mairie de Chaulnes :  
 7 rue des Lieutenants Terpraut  
 et Grenier  
 80320 CHAULNES  
 Téléphone :  
 03.22.83.80.80  
 Mail :  
[mairie.chaulnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaulnes@wanadoo.fr)  
 Site internet :  
[www.mairiechaulnes.fr](http://www.mairiechaulnes.fr)

Conception et réalisation :  
 Mairie de Chaulnes

Prix :  
 Gratuit

Dépôt légal :  
 À parution

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

*le suffrage universel a désigné le Président de la République qui va conduire le destin de notre pays pour les cinq ans à venir. Choix démocratique où chacun a pu s'exprimer librement, et qui représente un droit que nombre d'habitants de notre planète voudraient bien voir appliqué sur leur sol. La tâche s'annonce ardue : pouvoir d'achat, emploi, retraites, climat, éducation, santé, sécurité, ... Autant d'enjeux pour l'avenir, afin de définir quel héritage nous voulons laisser aux générations futures.*

*Nos administrés subissent comme partout ailleurs les effets de cette crise mondiale et de cette guerre d'un autre temps aux portes de l'Europe. Mais au moins nous vivons en paix !*

*Votre conseil municipal vient de voter son budget. Cette année encore, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, même si le fonctionnement communal est lui aussi impacté par les coûts de l'énergie, des matériaux, par l'inflation galopante. Vous êtes d'ailleurs nombreux à avoir répondu à notre appel concernant le groupement de commande énergétique, preuve de votre intérêt sur ce sujet pour lequel nous reviendrons rapidement vers vous.*

*Des investissements importants sont néanmoins programmés, que vous pourrez suivre à travers ce bulletin municipal et de visu tout au long de l'année. De plus, une vie presque « normale » reprend son cours, après deux années difficiles : vie familiale, vie associative, animations, ... Pourvu que cela se confirme !*

*Après des années de « turbulences » et de doutes, la base Intermarché va donc rester sur notre territoire, et se déplacer de quelques kilomètres sur la zone d'activités de Haute-Picardie, en pérennisant les emplois actuels. Le pire a été évité (fermeture pour une délocalisation lointaine), et nous travaillons d'ores et déjà sur la reconversion de ce site devenu obsolète et hors normes. J'ai évidemment des inquiétudes pour l'activité économique locale, raison de plus pour poursuivre le développement de notre commune à tous les niveaux.*

*Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal et, l'arrivée du printemps aidant, de retrouver un bon moral en ces périodes compliquées. Vous pouvez compter sur votre conseil municipal pour œuvrer pour le bien-être de la commune.*

*Thierry Linéatte*

Maire de Chaulnes

**VOTRE MAIRIE :**

7, rue des Lieutenants  
Terpraut et Grenier  
80320 CHAULNES

**HORAIRES D'OUVERTURE :**

Lundi / mardi  
jeudi / vendredi  
8h30 - 12h00  
13h30 - 17h00  
Fermée le mercredi

**NOUS CONTACTER :**

Par téléphone :  
03.22.83.80.80  
Par mail :  
mairie.chaulnes@wanadoo.fr  
Sur internet :  
www.mairiechaulnes.fr  
Rubrique « contact ».

**SUR FACEBOOK :**

« L'avenir de Chaulnes  
Avec Vous »

**POUR RENCONTRER SUR  
RENDEZ-VOUS :****LE MAIRE**

M. Thierry LINÉATTE

**LES ADJOINTS**

M<sup>me</sup> Nadège LATAPIE-  
COPÉ  
Social / CCAS

M. Benoît GANCE  
Bâtiment / Voirie

M<sup>me</sup> Anne LEBRUN MERLIN  
Communication / Envi-  
ronnement / Logement

**MISSION LOCALE**

M.E.E.F.

SANTERRE HAUTE SOMME

Horaires des permanences : Mardi : 14h00 - 16h45

Sur rendez-vous auprès de la mission locale de PÉRONNE

**A.C.P.G./C.A.T.M.**

NADÈGE LATAPIE-COPÉ

Renseignements à l'accueil de la mairie de Chaulnes.

06.85.37.41.96

**LA CROIX ROUGE**

UNITÉ LOCALE

DE HAUTE PICARDIE

Permanence au local de la Croix Rouge : 36, avenue Roger Salengro

80320 CHAULNES (à côté du magasin Carrefour)

Le lundi de 14h30 à 15h30 (tous les 15 jours).

**RELAIS PETITE ENFANCE**

STÉPHANIE MEZERAY

Permanences rue Poulin

06.76.07.58.40 / 03.22.85.48.06

ram@terredepicardie.fr

Permanences téléphoniques le lundi de 14h à 17h.

Permanences physiques (sur rendez-vous).

**PERMANENCE D'AVOCAT**

Un vendredi par mois, de 14h à 16h, en mairie.

Sans rendez-vous (renseignements en mairie).

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

ALAIN SÉGOUFFIN

Cour d'appel, Tribunal d'instance d'Amiens. 06.12.47.97.69

Permanence le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois sur rendez-vous, à prendre en mairie.

**ASSOCIATION SAINT JEAN**

Permanences en mairie.

Horaires de permanences :

Mardi & Vendredi : 08h30 - 10h30 / Jeudi : 15h30 - 17h00

**ACCUEIL DE LOISIRS**

Dossier d'inscription disponible sur le site : www.mairiechaulnes.fr

Rubrique « accueil de loisirs ».

Pour les inscriptions, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de :

LUDOVIC ANTIOCHUS

06.11.57.08.63 / ludovic\_antiochus@orange.fr.

**PAROISSE DE CHAULNES**

1, rue des Lieutenants Terpraut et Grenier 80320 CHAULNES

03.22.85.40.45

Horaires des permanences :

Mercredi & Vendredi : 09h30 - 11h00 / Samedi : 10h30 - 11h30

# MAISON DE SANTÉ

16 ter avenue Aristide Briand

Secrétariat du lundi au vendredi : 08h00/12h00 - 13h30/18h30

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES

(sur rendez-vous)

Dr MYLÈNE FOUET-EMERY

DU de gynécologie et de nutrition

03.60.63.01.13

Dr ANTOINE HOULLIER

03.60.63.01.14

DR INGRID HUET-RAOUX

DU de gynécologie

03.22.85.42.64

Dr CHELLA LEFOLLE

DU de gynécologie et formation

en hypnose et technique EMDR,

maître de stage pour les internes

03.22.83.97.37

## INFIRMIERS

CABINET INFIRMIERS

DE CHAULNES

Estelle CAMPA, Agathe BRUYER,

Odile SENECHAL, Quentin

SENECHAL, Mathylde LETURGIE

Permanences : 06h45/07h20

09h45/10h45 - 13h00/13h30

Pour les soins à domicile en se-

maine, dimanche et jours fériés

Sur rendez-vous :

03.22.85.40.06

CABINET INFIRMIERS

HAUTE-PICARDIE

Claire FLAMENT-GALLAIS,

Daniel TAIX. Permanences :

Du lundi au vendredi :

07h00/07h30

09h30/09h50 - 17h30/18h00

Le samedi : 09h30/09h50

Pour les soins à domicile,

sur rendez-vous : 03.22.84.11.54

## OSTÉOPATHE

(sur rendez-vous)

DANIEL TAIX

07.61.54.53.05 (ou sur Doctolib)

## ORTHOPHONISTE

MATHILDE LANGE-FRASSAINT

06.17.29.81.59 (sur rendez-vous)

## ORTHOPTISTE

NOÉMIE LASSELIN

06.26.04.24.12 (le lundi am)

## CHIRURGIENS

### ORTHOPÉDISTES

Dr MENCIERE MAXIME

(membres inférieurs)

De la clinique Pauchet Amiens,

1 jeudi par mois. 03.22.33.73.50

Dr FERRARI VITTORIO

(membres supérieurs)

De la clinique Pauchet Amiens,

1 jeudi par mois. 03.22.33.72.30

## ORL

MARINE PERIA

De la clinique Victor Pauchet

(1 à 2 jeudis par mois)

03.22.95.70.70

## ANGIOLOGUE

Dr TOULEC MARIE

De la clinique Pauchet Amiens

2 mercredis par mois.

03.22.33.71.40

## GASTRO ENTÉROLOGUE

Dr MARTHE CHAVANCE-

THELU

De la clinique Pauchet Amiens

Le mardi matin tous les 15 jours

sur rendez-vous : 03.22.91.57.24

## SEXOLOGUE

(de la clinique Pauchet)

JUSTINE HENRION

Sur rendez-vous le jeudi

07.69.02.36.22

# CHIRURGIENS DENTISTES

40 rue Roger Salengro (sur rendez-vous)

DR HERVÉ DELLACHERIE

03.22.85.44.43

DR CLIO ASTIER

03.22.85.44.43

# MASSEUR

# KINESITHERAPEUTE

11 rue des Lts Terpraut et Grenier (sur rendez-vous)

VÉRONIQUE LEBRUN-DELAVERNE

Fermé le jeudi

03.22.83.94.97

Du lundi au samedi :

08h30/10h30 - 13h45/19h00

À domicile : 10h30/12h30

# PHARMACIES



## FLAMENT-VANYSACKER +

16 bis avenue Aristide Briand

03.22.85.40.32

En semaine : 09h/12h - 14/19h

Le samedi : 09h/12h30 - 14h/17h

## SAVARY-DEBLOCK +

23 rue Odon Dumont

03.22.85.40.07

En semaine : 09h/12h - 14h/19h

Le samedi : 09h/12h30 - 14h/17h

# AMBULANCES

AMBULANCES DE HAUTE PICARDIE

03.22.85.40.15 ou 06.99.40.40.15

24h/24, 7jours/7

Transports sanitaires assis ou couchés.

# SERVICES MÉDICAUX

# INTERENTREPRISES

(Médecine du travail)

46 avenue Aristide Briand

03.22.83.97.58

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le 3237 (accessible 24h/24).  
Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde.



## COMPTE-RENDU Séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> février 2022

*Le Conseil Municipal s'est réuni en visioconférence (pour ceux qui le pouvaient - publication de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020, visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux) et en présentiel, sous la Présidence de M. Thierry Linéatte, Maire.*

**Conseillers Municipaux Titulaires Présents :** M. Thierry Linéatte, Mme Nadège Latapie-Copé, M. Benoit Gance, Mme Anne Lebrun-Merlin, M. Claude Merlin, M. Philippe Cheval, M. Régis Lecot, M. Arnaud Noblécourt, M. Dominique Capelle, M. Aïrès Ferreira, Mme Virginie Masson, Mme Laure Lambert, Mme Claire Lecot – Robit, M. Thomas Poulet. Formant la majorité des membres en exercice.

**Conseillers Municipaux titulaires excusés :**

- Mme Maryse Hochart avec pouvoir à Mme Nadège Latapie-Copé
- Mme Géraldine Lefèvre avec pouvoir à Mme Laure Lambert
- M. Xavier Dubernard avec pouvoir à M. Thomas Poulet
- Mme Angéline Darras avec pouvoir à Mme Anne Lebrun-Merlin

**Conseillers Municipaux absents ou excusés :** Mme Céline Defruit

Le quorum atteint, la séance débute à 18 h 30.

### I. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Nadège Latapie-Copé est nommée secrétaire de séance.

### II. Approbation du procès - verbal du 21 décembre 2021

Le procès – verbal de la séance précédente, est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire procède ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

### III. Situation de la Poste (suite)

Monsieur le Maire a fait part à la Poste de l'opposition de principe du Conseil Municipal concernant leurs horaires d'ouverture et a donc demandé à ce que le bureau soit ouvert le samedi matin. Une réponse affirmative est parvenue en Mairie, la Poste sera donc ouverte le samedi matin mais également toutes les matinées (du lundi au samedi) de 10h à 12h45, à partir du 22 février 2022. Cependant l'avenir de la Poste est toujours incertain.

M. Philippe Cheval : Dans le courrier de la Poste, après la mise en place de ces nouveaux horaires, le temps de travail de l'agent sera encore très léger car il n'aura pas un temps plein. Donc, ils peuvent encore baisser l'amplitude, car si les administrés ne peuvent venir le matin ils iront ailleurs. Il est vrai qu'il faut s'adapter aux nouveaux moyens de communication, mais le désengagement de l'Etat on le subit plus à la campagne qu'à la ville.

M. Thierry Linéatte : Effectivement l'avenir réservé à notre bureau de Poste ne présage rien de bon pour la suite.

M. Arnaud Noblécourt : C'est une manière déguisée de dire : « on vous a entendu, on vous a compris mais...

#### IV. A.M.O. église

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une consultation a été menée pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de désignation de la maîtrise d'œuvre nécessaire à la réhabilitation de l'église Saint – Didier à Chaulnes. Après étude des dossiers présentés : EVIA et VERDI / offres respectives : 15 280 € HT et 11 750 € HT, la commission d'appel d'offres propose de retenir le bureau d'études VERDI qui propose l'offre économiquement la plus avantageuse 11 750 € HT.

*Adopté à l'unanimité*

#### V. A.M.O. signalétique communale

Cette signalétique communale sera réalisée avec la commune de Rosières en Santerre afin de mutualiser les moyens, dans le cadre de la redynamisation des centres – bourgs. La consultation concernant cette A.M.O. a été lancée. Le bureau d'étude « Quartier Libre » propose donc une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à accompagner les communes de Chaulnes et Rosières en Santerre, dans le cadre d'un groupement de commande, dans la rédaction du cahier des charges de l'étude, l'analyse des offres et le suivi de l'étude, pour un montant de 9 800 € HT (donc à diviser en 2). Des subventions sont à venir et il est impératif d'en déposer les dossiers rapidement.

*Adopté à l'unanimité*

#### VI. Propositions d'acquisitions foncières

##### 1. Zone AU3 (3,5 ha)

Proposition du propriétaire : 15 €/m<sup>2</sup>

Estimation des Domaines : 6 €/m<sup>2</sup>

Cette estimation confirme la décision antérieure du conseil municipal de ne pas acquérir cette parcelle pour le moment et de négocier avec le propriétaire en temps voulu.

##### 2. Parcelle AD 158 rue de Pertain (6 959 m<sup>2</sup>)

La Commune envisage d'acquérir ce terrain pour y créer un aménagement paysager et un lieu de rencontre intergénérationnel. Terrain non constructible et idéalement situé entre les écoles et le collège.

Estimation des domaines : 40 000 € avec une marge d'appréciation de +/- 10 %.

Prix net vendeur : 35 000 €

Une étude flash sera lancée pour l'aménagement de ce terrain.

*Adopté à l'unanimité*

##### 3. Friche agricole avenue Aristide Briand (1 702m<sup>2</sup>)

Estimation des domaines : 60 000 € avec une marge d'appréciation de +/- 10 %.

Estimation soumise aux propriétaires qui ont fait une offre à 65 000 € net vendeur. M. le Maire rappelle que les premières offres étaient largement supérieures.

Acquisition dans le but « d'aérer » l'avenue Aristide Briand, de mettre en valeur la médiathèque et créer des équipements nouveaux .

M. Régis Lecot : Les propriétaires ont fait un effort par rapport à leur prix de base, et propose donc que le conseil municipal accepte cette offre sans renchérir. Proposition approuvée également par M. Arnaud Noblécourt et Mme Claire Lecot-Robit.

M. Philippe Cheval : si jamais il y avait un amateur avec une offre supérieure, il y a toujours le droit de préemption à faire valoir par la commune, mais au prix de cette offre, donc il ne faut pas mettre en péril cette acquisition qui semble pertinente pour la ville.

Monsieur le Maire pense que ce prix est correct et permettra la réalisation d'un projet structurant et innovant pour la commune.

*Adopté à l'unanimité*

## VII. Délibérations diverses

### 1. Avance de subvention AAE Chaulnes

Chaque année, l'AAE Chaulnes Football demande une avance de 4 000 € sur leur subvention annuelle.

Mme Claire Lecot-Robit : Quel est le montant total de leur subvention annuelle ?

M. Thierry Linéatte : 7 000 €, donc 4 000 € en début d'année puis 3 000 € lors du versement des subventions annuelles aux associations.

***Adopté à l'unanimité***

### 2. Contrats d'assurance des risques statutaires CNRACL

Monsieur le Maire rappelle que la commune a demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme de négocier un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge. Le CDG a communiqué à la Commune les résultats la concernant :

Proposition :

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet du 01/01/2022 au 31/12/2025)

Agents Permanents (titulaires ou stagiaires) immatriculés à la CNRACL

Risques garantis : décès + accident de service et maladie imputable au service + maladie ordinaire (franchise 10 jours fermes par arrêt) + longue maladie + maladie de longue durée + maternité + paternité + adoption + maintien du demi-traitement sur la base du décret 2011-1245

Conditions : taux 8,10 %

Agents Titulaires ou stagiaires non-affiliés à la CNRACL et des Agents non titulaires

Risques garantis : accident de service et maladie imputable au service + maladie ordinaire (franchise 10 jours fermes par arrêt) + maladies graves + maternité. + paternité + adoption ;

Conditions : taux 0,95 %

***Adopté à l'unanimité***

### 3. Adhésion au service de dépôt et de conservation sécurisée des archives numériques dans la plateforme SESAM

Monsieur le Maire expose : Dans la sphère publique, que le support soit papier ou numérique, les archives sont contraintes aux mêmes réglementations et sont soumises à des obligations spécifiques de conservation. Le maire de la commune est dépositaire des archives communales et responsable civilement de leur intégrité, de leur bonne conservation, et ceux qu'elle qu'en soit le support (papier ou numérique). Monsieur le Maire a pu constater que les archives numériques communales ne font l'objet actuellement d'aucune mesure de conservation conforme aux instructions en vigueur. Agréé par le ministère de la Culture avec publication au Journal Officiel, le système d'archivage électronique SESAM permet d'assurer la conservation, la sécurité, la traçabilité des actions, la confidentialité des documents qui y sont conservés. Il répond aux exigences du Code du Patrimoine et notamment des articles L. 212-4 et R. 212-19 à 31. Le montant de la contribution forfaitaire annuelle pour accéder à ce service s'élève à la somme de 300 € TTC par an. Indépendamment de la décision prise par le conseil, une lettre d'intention d'adhésion a été préalablement envoyée aux Archives Départementales de la Somme. Ce document constitue le préalable à la signature de la convention.

***Adopté à l'unanimité***

M. Philippe Cheval : Par la suite, il faudrait que la communauté de communes embauche un archiviste et le mette à la disposition des communes pour justement aider à l'archivage.

## VIII. Questions Diverses

M. Arnaud Noblécourt demande le soutien du Conseil Municipal concernant les nuisances nocturnes de la société Sana Terra, sise 7, rue de Nesle. En effet, des ventilateurs fonctionnent de 1h à 5h du matin altérant la qualité du sommeil des riverains.

M. Thierry Linéatte : Pour information, il y a quelques semaines, le directeur m'a fait visiter les installations et m'a montré les améliorations qui ont été apportées depuis le courrier du Conseil Municipal en date du 4 décembre 2019.

Néanmoins les nuisances continuent. M. Noblécourt a également échangé avec le directeur.

M. Arnaud Noblécourt : j'ai également pris contact avec le directeur et après plusieurs discussions, il m'a dit : « je veux une bonne relation avec le voisinage donc M. Noblécourt c'est fini on ne vous ennuiera plus ». Accalmie pendant une dizaine de jours puis réactivation des ventilateurs. Je le rappelle, et avec humour, il me dit : « pour avoir du bon pain il faut qu'on aère donc M. Noblécourt si vous mangez du bon pain c'est grâce à nous et à nos nuisances ». Une autre fois, je le rappelle et il me dit : « j'ai le droit de faire tourner les ventilateurs, M. Noblécourt je vous souhaite une bonne année... » et depuis tout ce temps cela ne s'arrête pas et je ne dors plus la nuit. Puisque le Conseil Municipal lui a déjà envoyé un courrier en 2019, je pense qu'il se moque aussi du conseil municipal. Je suis à bout et je me fais le porte-parole de plusieurs riverains, d'autre part il y a aussi de l'amiante devant les entrepôts.

M. Thierry Linéatte : Mesdames, Messieurs, vous aurez constaté l'exaspération de M. Arnaud Noblécourt. Certes, chacun a le droit de travailler, mais Il faut un respect mutuel, afin que tout se passe dans l'ordre des choses entre riverains.

M. Philippe Cheval : il faudrait demander à la Sous – préfecture si un organisme au niveau de la Préfecture ou Sous-Préfecture peut venir mesurer l'intensité du bruit de jour et de nuit et de voir si on peut avoir des preuves tangibles que cela perturbe le quartier. Sinon on peut demander à un organisme privé et on pourra argumenter.

M. Claude Merlin : Pour les entreprises productrices de bruit, il existe une réglementation avec un seuil de décibels à ne pas dépasser pour la nuit. Il se mesure en limite de propriété et on ne doit pas dépasser ce seuil. Je rejoins donc M. Philippe Cheval concernant ces analyses.

M. Linéatte se rapprochera de la sous-préfecture dès demain afin d'obtenir les réglementations en vigueur et les suites à donner à ce problème.

M. Noblécourt remercie l'assemblée de son écoute et sa compréhension.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

## COMPTE-RENDU Séance du Conseil Municipal du 16 mars 2022

*Le Conseil Municipal s'est réuni en visioconférence (pour ceux qui le pouvaient - publication de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020, visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux) et en présentiel, sous la Présidence de M. Thierry Linéatte, Maire.*

**Conseillers Municipaux Titulaires Présents** : M. Thierry Linéatte, M. Benoit Gance, Mme Anne Lebrun-Merlin, M. Claude Merlin, Mme Maryse Hochart, M. Régis Lecot, M. Arnaud Noblécourt, M. Dominique Capelle, M. Aïrès Ferreira, Mme Virginie Masson, Mme Géraldine Lefèvre, Mme Claire Lecot – Robit. Formant la majorité des membres en exercice.

**Conseillers Municipaux titulaires excusés :**

Mme Nadège Latapie-Copé avec pouvoir à M. Benoit Gance  
 M. Philippe Cheval avec pouvoir à M. Thierry Linéatte  
 M. Xavier Dubernard avec pouvoir à M. Arnaud Noblécourt  
 Mme Laure Lambert avec pouvoir à Mme Géraldine Lefèvre  
 M. Thomas Poulet avec pouvoir à M. Claude Merlin

**Conseillères Municipales absentes ou excusées :** Mme Céline Defruit, Mme Angéline Darras

Le quorum atteint, la séance débute à 18 h 00.

**I. Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Mme Anne Lebrun - Merlin est nommée secrétaire de séance.

**II. Approbation du procès - verbal du 1<sup>er</sup> février 2022**

Le procès – verbal de la séance précédente, est adopté à l'unanimité. M. Arnaud Noblécourt remercie le Conseil Municipal, concernant les nuisances nocturnes de la société Sana Terra, rue de Nesle, situation évoquée lors du dernier conseil. Le problème est résolu. Monsieur le Maire procède ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

**III. Approbation des comptes de gestion 2021 : Commune et Lotissement du Tour de Ville**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition de comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 (budget principal, budget annexe Lotissement du Tour de Ville) et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats. Le compte de gestion est dressé par le receveur accompagné des états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Les comptes de gestion de la ville de Chaulnes (Commune – Tour de Ville) établis pour l'exercice 2021 par Monsieur le Trésorier Municipal **sont approuvés, à l'unanimité, par le Conseil.**

**IV. C.A 2021 et affectation du résultat Commune****1. C.A 2021****A. Fonctionnement :****• Dépenses : 1 592 397,59 €**

- Chapitre 011 : charges à caractère général : 246 850,70 € - moins de dépenses qu'en 2020. Après la crise sanitaire due au COVID la situation devrait revenir à la normale. Cependant cette année, ce sont les dépenses en énergie qui seront à surveiller.
- Chapitre 012 : charges de personnel : 568 132,21 € - les comptes ont été arrêtés au 31 décembre 2021, la part due à la Communauté de Communes pour la mise à disposition d'un agent n'a donc pas été comptée à cette date et sera donc reportée en 2022. Il n'y a donc pas eu en réalité d'économie sensible de charges de personnel.
- Chapitre 014 : 69 308,42€ - atténuations de produits : un peu plus de dépenses en 2021 qu'en 2020 (DM en cours d'année).
- Chapitre 042 : 517 751,88 € - opérations d'ordre : imputation importante concernant la vente du

- bâtiment Sana Terra en cours d'année (amortissement, sortie d'actif...).
- Chapitre 66 : 25 488,92 € - charges financières : elles sont en baisse car un emprunt en moins en 2021.
- Chapitre 67 : 19 000 € - charges exceptionnelles : ce sont les aides apportées aux commerçants durant le COVID.

• **Recettes : 2 196 042,91 €**

- Chapitre 013 : 90 287,12 € - Atténuations de charges : cela correspond aux remboursements sur les rémunérations du personnel et on constate une augmentation de ce chapitre due à un reliquat de remboursement de Sofaxis.
- Chapitre 70 : 47 787,32 € - produits des services : en baisse car la commune n'a plus à sa charge le transport des élèves vers Péronne, il n'y a donc plus de titres à émettre.
- Chapitre 73 : 521 778,57 € - impôts et taxes : on peut difficilement comparer 2020 et 2021 à cause de la Loi de Finances 2021. On constate cependant une légère augmentation des dotations.
- Chapitre 77 : produits exceptionnels : 362 919,85 € - vente du bâtiment Sana Terra (attention l'emprunt sera remboursé en 2022).

B. Investissement :

• **Dépenses : 889 496,99 €**

- Chapitre 16 : 106 270,94 € - emprunts et dettes assimilées : chapitre en baisse et qui baissera encore cette année car il y aura 3 emprunts en moins en 2022.
- Chapitre 20 : 58 688,47 € - immobilisations incorporelles : entre autre étude pour la redynamisation du centre bourg
- Chapitre 21 : 450 062,17 € - immobilisations corporelles : comprennent tous les travaux effectués. Dépenses inférieures aux prévisions car les travaux de l'église n'ont pas encore commencé.

• **Recettes : 1 361 283,27 €**

- Chapitre 10 : 247 229,81 € - dotations, fonds divers et réserves : FCTVA, taxe d'aménagement...
- Chapitre 13 : 195 514,44 € - subventions d'investissement : des subventions sont encore à percevoir. On inscrira donc des restes à réaliser au budget 2022, aussi bien en dépenses qu'en recettes.
- Des écritures d'ordre impactent fortement cette section, à la hausse.

Sous la présidence de M. Claude Merlin, hors de la présence de M. Thierry LINEATTE, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2021.

## 2. Affectation du résultat Commune

Le compte administratif 2021 présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2020	Virement à la SF	Résultat de l'exercice 2021	Restes à réaliser	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
<b>INVEST</b>	- 122 056,53 €		593 842,81 €	39 770,65 € 165 170,00 €	- 125 399,35 €	346 386,93 €
<b>FONCT</b>	465 614,37 €	155 414,41 €	293 436,36 €			603 636,32 €

Monsieur le Maire propose le résultat d'affectation suivant :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	<b>603 636,32 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C/1068)	0 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	603 636,32 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0 €
Total affecté au c/1068 (titre à émettre) :	
Report ligne 001	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	0 €
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Ligne 001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté	471 786,28 €
Ligne 002 : Résultat de fonctionnement reporté	603 636,32 €

### **Adopté à l'unanimité**

## **V. C.A 2021 et affectation du résultat Lotissement du Tour de Ville**

### **1. C.A. 2021**

Ce budget est désormais réduit à sa plus simple expression. Il est fortement impacté par des écritures d'ordre. Sous la présidence de M. Claude Merlin, hors de la présence de M. Thierry LINEATTE, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget lotissement 2021.

Pour information, il reste 2 terrains à vendre.

### **2. Affectation du résultat Lotissement du Tour de Ville**

Le compte administratif 2021 présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2020	Virement à la SF	Résultat de l'exercice 2021	Restes à réaliser	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
<b>INVEST</b>	- 207 523,97 €	0	56 433,40 €			-151 090,57 €
<b>FONCT</b>	-50 311,94 €		-27 414,40 €			-77 726,34 €

Monsieur le Maire propose le résultat d'affectation suivant :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/1068 (titre à émettre) :	-151 090,57€
Report ligne 001	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	77 726,34 €
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

### **Adopté à l'unanimité**

## VI. Point sur la redynamisation du centre - bourg

### 1. Signalétique

En 2020/2021, la commune de Chaulnes et la commune de Rosières en Santerre ont engagé une étude visant à élaborer une stratégie de revitalisation de leur centre – bourg. La mise en œuvre d'un schéma de signalisation intercommunal est donc une action qu'elles ont en commun. Pour cela, le comité de projet « Petites Villes de Demain » s'est réuni le 23 février 2022 en mairie et une mission relative à l'élaboration de ce schéma directeur pluri communal de signalisation a été confiée à « Quartier Libre ». Cette mission comporte 3 phases :

- Rédaction du cahier des charges
- Réalisation d'une charte graphique
- Plan de jalonnement

Trois types de signalétique seront pris en compte :

- Signalétique basse (véhicules)
- Signalétique haute (piétons)
- Signalétique Z.I. (Zone Industrielle)

Le nom des enseignes sera inscrit sur cette signalétique mais pas le nom des commerçants.

Une réunion sera organisée avec les commerçants, artisans, industriels et le bureau d'étude pour leur expliquer la démarche et leur présenter la charte graphique.

Un planning est proposé :

- Lancement de la consultation le 25 mars avec un délai de réponse au 25 avril.
- Analyse des offres jusqu'au 9 mai pour le choix du concepteur.
- Réunion de lancement le 16 mai
- Premiers diagnostics début juillet
- Novembre : projet chiffré et accepté (échéance impérative pour les subventions).

### 2. Friche 11, Avenue Aristide Briand

Dans le cadre de sa politique de redynamisation du centre-bourg, la commune de Chaulnes a identifié une friche commerciale qu'il serait opportun de réhabiliter. En effet, cette dernière est située en plein cœur de bourg, avenue Aristide Briand. D'une surface bâtie d'environ 250 m<sup>2</sup>, ce bâtiment laisse entrevoir un potentiel et des possibilités d'aménagement intéressants. Il permettrait la construction d'une ou deux cellules commerciales en rez-de-chaussée et de deux logements en R+1. La commune s'interroge encore quant aux montages opérationnel et financier à mettre en œuvre. Le total des subventions à percevoir serait très intéressant si la commune prend en charge ce projet, de plus, elle aurait la possibilité de revendre le fond de cette parcelle.

*Le conseil municipal donne un avis favorable à l'acquisition de ce bâtiment.*

### 3. Terrain rue de Pertain

Monsieur le Maire a rencontré Mme Julie Colin, paysagiste, qui doit réaliser une étude type « étude flash » pour l'aménagement de l'espace naturel, rue de Pertain (aménagement paysager avec un city - stade, des aires de jeux...) afin d'y créer un lieu de rencontre intergénérationnel. Elle présentera le compte – rendu de son étude le 22 mars 2022.

## VII. Proposition CREDA : accueil d'un service d'enfants handicapés

Des structures en faveur des enfants handicapés existent déjà sur la commune comme la classe pour enfants autistes à l'école maternelle (UEMA) et le SESSAD à côté de la mairie. Elles sont gérées par l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés). Le CREDA (Centre de Rééducation pour Enfants Déficients Auditifs) nous demande également des locaux sur Chaulnes pour intervenir auprès des familles et des écoles en faveur des enfants déficients auditifs. Un terrain dans le lotissement rue René Caron est disponible, on pourrait donc y installer un bâtiment type bureau modulaire (esthétique en bois). Il respecterait ainsi l'environnement du lotissement. Nous pourrions donc louer ces bureaux au CREDA afin de créer leur antenne sur la commune. Le directeur du CREDA est favorable à cette proposition. Le service d'urbanisme du PETR, interrogé sur cette faisabilité, a également donné un avis favorable.

L'avantage est que ce modulaire peut se construire très vite. Nous pouvons demander la DETR concernant

ce projet qui devrait prendre forme début 2023.

**Adopté à l'unanimité**

### **VIII. Proposition d'action du CCAS : groupement de commande d'achat d'énergies**

Monsieur le Maire expose : le Centre Communal d'Action Sociale propose de réaliser un groupement de commande d'achat d'énergie (gaz, électricité, fuel). Il contactera tous les fournisseurs d'énergie. Ce dispositif est déjà mis en place dans d'autres communes pour aider les foyers qui ont des difficultés pour se chauffer. Une enquête sera réalisée auprès de la population (questionnaire) pour connaître leur besoin. Ce projet ne pourrait se mettre en place qu'à l'automne prochain du fait des procédures à respecter.

M. Régis Lecot : il est plus facile actuellement de changer de fournisseur d'énergie.

M. Thierry Linéatte : oui effectivement c'est un avantage supplémentaire.

M<sup>me</sup> Claire Lecot-Robit : de plus, les administrés seront en confiance si ce projet est structuré par la Mairie.

M. Thierry Linéatte : le CCAS est là pour ça.

M. Arnaud Noblécourt : comment s'effectuera le paiement des factures ?

M. Thierry Linéatte : chacun aura son propre contrat et paiera individuellement. Rien ne changera sauf, je l'espère, le montant des factures.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil afin que le CCAS lance ce projet.

**Adopté à l'unanimité**

### **IX. Délibérations diverses**

#### **1. Tableau des effectifs et taux de promotion :**

- Modification du tableau des effectifs = 2 créations de poste dues à des avancements de grade.
- M. le Maire propose au Conseil Municipal de rectifier le tableau des taux de promotion. En effet, les pourcentages appliqués actuellement limitent le nombre de fonctionnaires pouvant être promus en même temps. En passant ce taux à 100%, on évite l'obligation de classement pouvant pénaliser certains agents, sachant que c'est le Maire qui, en finalité et comme c'est déjà le cas, donne son avis sur ces promotions.

**Adopté à l'unanimité**

#### **2. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est la nouvelle instruction du secteur public local. Elle étend à toutes les collectivités des règles budgétaires assouplies. La généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales sera obligatoire au 1er janvier 2024. Il existe une possibilité de passage par anticipation au 1er janvier 2023. Monsieur le Maire demande l'autorisation de changer de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune de Chaulnes au 1er janvier 2023 afin d'adopter la M57 en lieu et place de la nomenclature actuelle M14.

**Adopté à l'unanimité**

#### **3. Adhésion à la FDE80 de la ville d'Albert**

Monsieur le Maire informe que la ville d'Albert a demandé son adhésion à la FDE 80. Il appartient aux communes adhérentes de se prononcer sur cette adhésion.

**Adopté à l'unanimité**

#### **4. Informations diverses**

- Le permis de construire pour l'entreprise MTA a été accordé.
- Le dossier de reprise des locaux LUNOR suit son cours également.
- Date du prochain conseil municipal pour le vote des budgets : 12 avril.
- Date de la prochaine commission de finances pour les budgets : 23 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

## **PARTICIPATION CITOYENNE, « ACTEUR DE SA SÉCURITÉ »**



Dans la commune et en collaboration avec le maire et le responsable territorial de la gendarmerie nationale, 4 personnes se sont portées volontaires pour assurer le rôle de « citoyen référent ».



Animés d'un esprit civique et agissant de manière bénévole, ces 4 référents ont reçu une information spécifique par le responsable local des forces de sécurité de l'Etat. Il leur a été spécifié leur champ de compétence, les éléments nécessaires à l'information des forces de sécurité de l'Etat, les actes élémentaires de prévention et les réflexes à développer lorsqu'ils seront témoins d'une situation anormale.

Les citoyens référents diffusent des conseils préventifs auprès de la population. Ils peuvent être associés à la promotion de dispositifs particuliers de prévention de la délinquance telle que l'opération « tranquillité vacances », mise en œuvre par la gendarmerie nationale.

Le dispositif « participation citoyenne » ne se substitue pas à l'action de la gendarmerie nationale. Dans ce cadre, les citoyens référents, comme la population, ne doivent pas utiliser les modes d'actions des forces de sécurité de l'Etat, ni exercer des prérogatives dévolues à celles-ci.

Une réunion publique sera organisée courant juin, en vue de présenter la démarche, d'expliciter la nature des informations susceptibles d'intéresser les forces de sécurité de l'Etat et le rôle de chacun dans le dispositif.

## **NOUVEAU SUR CHAULNES : TRAITEUR, A EMPORTER.**

Il en rêvait, il l'a fait !

Diplômé d'un BTS Hôtellerie-Restaurant, après plus de vingt années d'expérience en tant que cuisinier, Grégory Devaux a ouvert sa propre auto-entreprise : CALM, acronyme de « Comme A La Maison ».

Son objectif ? Proposer des menus traditionnels,



conviviaux, familiaux.

Depuis le 1<sup>er</sup> février, il propose des plats simples, faits maison.

Menus déjà proposés :

Entrées :

Ficelles picardes, volaux-vents, œufs farcis Chimay ou en gelée...

Plats :

Bœuf bourguignon, blanquette de veau ou de poisson, navarin d'agneau, suprême de volaille sauce champagne, tajines...

Desserts :

panna cotta, charlottes ou tartelettes aux fruits, mousse au chocolat ou au citron, crème brûlée, gâteau d'anniversaire...

Mais aussi :

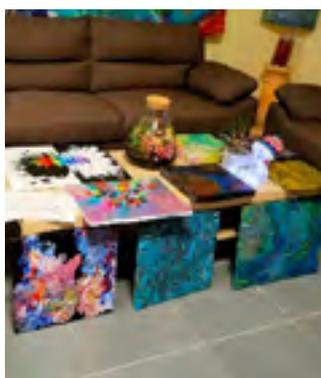
couscous, lasagnes, paëlla, plats en duo pour la saint Valentin, choucroute, bruschettas, tarte au Maroilles...

Il peut être contacté pour des événements spéciaux jusqu'à 40 personnes.

Les plats sont à retirer au 2 rue Roger Salengro 80320 Chaulnes. Le site web : <https://www.comme-la-maison.online/>. Le téléphone : 06 82 96 17 85. Le mail : [calm80320@gmail.com](mailto:calm80320@gmail.com)

Facebook : Calm traiteur, Instagram : calm80320

En bonus, il propose sur place une exposition-vente de tableaux de Laurent Lefebvre, artiste chaulnois.



## NOUVEAUX COMMERCES

### AU PANIER D'AMANDINE

Fromagerie, fruits et légumes  
16 rue Jean Catelas

Amandine nous confie avoir voulu être indépendante et gérer sa propre affaire. Après avoir été plusieurs années responsable de rayon charcuterie et fromage à la coupe, elle connaît bien les attentes des consommateurs.

Elle propose une large gamme de fromages à la coupe, de fruits et légumes, de produits locaux et peut confectionner des paniers garnis ou plateaux de fromages à la demande et selon les envies des clients.

C'est avec le sourire et la bonne humeur qu'elle vous accueille du mardi au samedi de 09h à 13h et de 15h à 19h.



### BARBER SHOP

Coiffure cheveux et barbe pour hommes  
24 bis rue Odon Dumont.



**Naturellement Belle**  
studio mixte coiffure et beauté

24 bis rue Odon Dumont 80220 CHAULNES 04.29.12.03.67 www.ciborfa.com/NaturellementBelle

**Cheveux**

- \* shampooing, coupe, séchage... 18,00 €
- \* shampooing, coupe, les contours (des côtés le nuque)... 18,00 €
- \* enfant moins de 10 ans... 16,50 €

**Barbe**

- \* rasage de la tonte simple à la tondeuse... 7,00 € (y compris gel)
- \* Coiffure sans contours, dégradé, et finition tondeuse Wahl... 12,00 €

**Cheveux et barbe (C&B)**

**C&B Bronze... 21,50 €**

- \* shampooing, coupe, séchage, produits coiffure, tonte de barbe, tonte dégradé progressive, huile serviette chaude, frictions tondeuse Wahl

**C&B Argent... 34,50 €**

- \* shampooing, coupe, séchage, produits coiffure, tonte de barbe, tonte dégradé progressive, huile serviette chaude, gel de tonage au blennium, rasage à l'arc-suisse des contours, serviette choc thermique (chaud-froid), soin tonte moussant séchage et post-rasage

**HOMMES**

## UN NOUVEAU SERVICE

Nouveau service au magasin de vêtements « Ma boutique » rue Odon Dumont.

### MONDIAL RELAY

Spécialiste de la livraison aux particuliers.



## COLLÈGE ARISTIDE BRIAND

Jeudi 24 février, dans le dynamique collège Aristide Briand de Chaulnes, intervenait auprès d'une classe de 6<sup>ème</sup> l'association « Les petits poids », dans le cadre d'un projet déposé par une enseignante d'EPS auprès du Conseil départemental de la Somme. Ce projet, intitulé « CAP Équilibre », se déroule en 6 séances. Cette première séance était consacrée aux bienfaits du sport et au regard que nous portons sur le handicap, la cécité et l'obésité, tout ceci grâce à des ateliers innovants et ludiques. D'autres séances seront consacrées à la nutrition, l'importance du sommeil et les dangers d'une surexposition aux écrans.



## REDYNAMISATION DU CENTRE-BOURG

### RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE.

Une étude pour la redynamisation du centre bourg, financée par la Région des Hauts de France, a conclu à la nécessité d'améliorer notre signalétique



dans la commune. Cela permettra de mieux mettre en valeur nos 40 commerces et artisans, nos 15 entreprises et la quinzaine d'établissements publics ou privés.

L'originalité du projet est de créer ce schéma de signalisation intercommunale pour la ville de Chaulnes ainsi que sa voisine Rosières en Santerre qui connaît la même problématique.

Le fait de travailler ensemble permet en outre de mutualiser les moyens et ainsi réduire les coûts.

Ce partenariat est d'autant plus facile que nos deux communes sont, depuis un an, associées au dispositif gouvernemental « Petites Villes de demain ». Ce dispositif permet de venir en aide aux communes rurales, notamment en ingénierie.

Un cabinet d'études amiénois, « Quartier libre », a été choisi fin février pour assister à la maîtrise d'œuvre, l'établissement d'un cahier des charges, d'un plan de jalonnement et d'une charte graphique, et enfin le choix d'un prestataire pour la fabrication et la pose des panneaux.

Bien connaître notre ville, un atout pour nos habitants et nos visiteurs.

### UN SALON DU LIVRE

Le collège de Chaulnes et la librairie Livres Enchantés organisent un salon du livre qui aura lieu du vendredi 13 mai au dimanche 15 mai au centre socio-culturel, rue Poulin à Chaulnes.

Cet événement permettra à un large public de venir rencontrer des auteurs et découvrir, grâce à de nombreux partenaires, tout ce qui se crée en faveur des bonnes pratiques écologiques. Le thème du salon, choisi par les élèves, étant l'écologie et les richesses locales.

Les horaires d'ouverture seront : le vendredi de 9h à 17h, le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 10h à 17h. Un programme détaillé sera communiqué par les réseaux sociaux, par la presse et par affichage.



### LE REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 23 octobre 2022.



## CONCOURS MAISONS FLEURIES 2022

Les concours de maisons fleuries font depuis longtemps le bonheur des habitants, et c'est une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle image de sa ville. La commune de Chaulnes relance le concours des maisons fleuries pour cette année 2022. Alors, si l'aventure vous tente, inscrivez-vous par retour du bulletin ci-dessous.

Un jury se déplacera chez chacun des participants pour évaluer son fleurissement en fonction de la catégorie et d'une grille de notation qui prend en compte plusieurs critères. Suite au classement, les gagnants seront récompensés sous forme de bon d'achats et une cérémonie sera organisée en septembre 2022 pour la remise des prix (selon l'évolution des mesures sanitaires).

Le règlement du concours est disponible en mairie et sur le site de la mairie.

Cette année, nous proposerons les participants au concours départemental des maisons fleuries. Ainsi ils verront leur talent reconnu au niveau du département et recevront d'autres récompenses, souvent sous forme de paniers avec cadeaux et plantations. Une cérémonie organisée pour cette remise de lots sera également prévue courant octobre. Chaque participant sera prévenu individuellement. Pour tout renseignement vous pouvez joindre la mairie au 03.22.83.80.80.



### BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES DE CHAULNES 2022

A retourner en Mairie de CHAULNES, Commission communication et environnement, pour le 31 mai 2022

Madame - Monsieur : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Souhaite(nt) participer au « concours communal des maisons fleuries de Chaulnes » dans la catégorie \* :

- maison avec jardin très visible de la rue
- maison fleurie sans jardin (possibilités limitées)
- balcon sans jardin visible de la rue (immeubles collectifs)
- commerce et entreprise
- Je cède les droits à l'image de diffusion des photos de ma propriété dans le cadre de la valorisation du concours des maisons fleuries organisé par la commune de Chaulnes.
- Je n'autorise pas la diffusion de photos de ma propriété.

Date et signature :



\*  : cochez la case correspondante à votre choix



## CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La commune n'a pas été labellisée en 2021. Les critères de la grille d'évaluation n'étaient pas réunis pour l'attribution du label. Le jury a proposé une autre visite en 2023. Cette année 2022 doit donc nous laisser le temps d'appliquer au mieux les remarques du jury pour espérer recevoir le niveau « 1 fleur » en 2023.

### LES ATOUTS D'UNE COMMUNE LABELLISÉE

#### Une commune conviviale

La présence de nombreux parcs et jardins incite les habitants à se réunir régulièrement et à participer à des projets collectifs : fêtes des plantes, concours des maisons fleuries, bourses aux plantes, proposés tout au long de l'année. La mise à disposition de jardins communautaires ou collectifs permet d'impliquer les citoyens au cœur des projets et les animations pédagogiques sensibilisent la population à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

#### Une commune attractive

La présence du végétal en toutes saisons et l'aménagement des espaces paysagers en harmonie avec le patrimoine et l'identité de la commune participent à un environnement accueillant où il fait bon vivre.

L'accueil des visiteurs y est particulièrement soigné. La végétalisation saisonnière, l'ambiance paysagère spécifique, la propreté des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine végétal et architectural favorisent l'attractivité touristique et contribuent au développement de l'économie locale.

#### Une commune engagée dans la transition écologique

La protection de la faune, de la flore et des ressources naturelles (gestion raisonnée de l'eau, choix des plantes, mise en place du zéro-phyto, valorisation des déchets...) constitue une priorité de politique locale.

Les communes labellisées prennent en compte les enjeux écologiques de leur territoire et s'engagent pour l'avenir. (Source : <https://www.villes-et-villages-fleuris.com/les-atouts-dune-ville-fleurie>)

## CONCOURS DE DESSIN À L'ÉCOLE DE CHAULNES

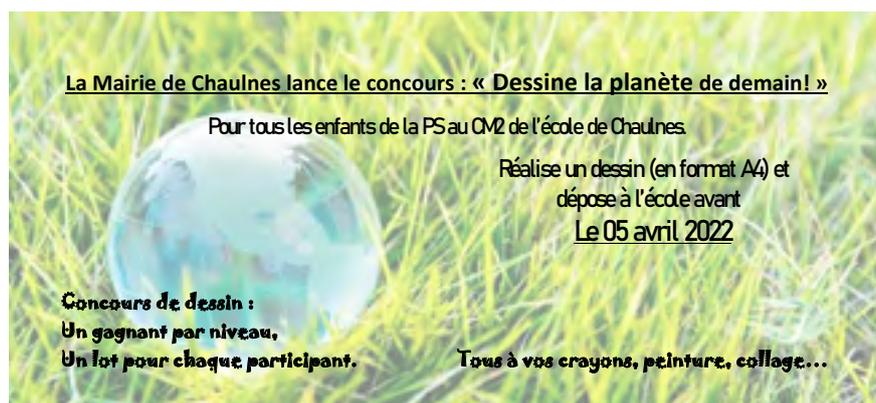
Le concours de dessin a connu, cette année encore, un vif succès puisque ce n'est pas moins de 170 dessins qui ont été produits par les enfants de l'école de Chaulnes.

Afin de rendre hommage à leur travail, les oeuvres produites par les élèves seront exposées sur la place de la mairie le dimanche 08 mai de 9h à 12h. Vous pourrez ainsi découvrir en avant-première les 8 grands gagnants de notre concours.

Exceptionnellement, ils seront également exposés au Salon du livre les 13, 14 et 15 mai au centre socio-culturel de Chaulnes.

La semaine suivante une récompense leur sera remise à l'école par quelques élus de la mairie.

Un grand bravo et merci à tous les participants inspirés par le thème « Dessine la planète de demain ».



## MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANTOINE DE ST EXUPERY

Avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES  
03.22.84.68.44 / mediatheque.chaulnes@terredepicardie.fr



### HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi, Jeudi et Vendredi : 15h00 à 18h00  
Mercredi : 09h30 à 12h00 / 14h00 à 18h00  
Samedi : 09h30 à 12h00  
Dimanche et Lundi : Fermé

### INFORMATIONS

#### CHAULNES

Mercredi 04 mai 2022 de 14h à 16h : Atelier scrapbooking avec ScrapFashion'C (5€ par personne)

Mercredi 11 mai 2022 à partir de 14h : Atelier créatif sur le thème du «printemps» pour les enfants âgés de 6 à 10 ans

Mercredi 18 mai 2022 à partir de 15h 30 : Mielline l'abeille – Un spectacle jeune public (Emotions et sentiments/Parcours initiatique/Vie des abeilles) par la Cie Annguéléia Spectacles

Samedi 21 mai 2022 à partir de 10h : Atelier créatif sur le thème du « printemps » pour les enfants âgés de 3 à 5 ans.

#### ROSIERES EN SANTERRE

Mercredi 11 mai 2022 de 14h à 16h : Atelier scrapbooking avec ScrapFashion'C (5€ par personne)

Mercredi 18 mai 2022 à partir de 10h : Mielline l'abeille – Un spectacle jeune public (Emotions et sentiments/Parcours initiatique/Vie des abeilles) par la Cie Annguéléia Spectacles

Mercredi 25 mai 2022 à partir de 14h : Atelier créatif sur le thème du «printemps» pour les enfants âgés de 4 à 10 ans

#### ECLATS DE LIRE EN SOMME 2022

Du 01 juillet au 31 août 2022 : Comme chaque année, les médiathèques de Terre de Picardie ont le plaisir de mettre en place l'opération «Eclats de lire en Somme» organisée par la Bibliothèque départementale de la Somme. Cette initiative est à destination des adolescents âgés de 11 à 16 ans. N'hésitez donc pas à vous rapprocher de vos bibliothécaires.

#### Règlement du concours

*Vous devez avoir lu au moins deux livres de la sélection ;*

*Vous devez être âgé de 11 à 16 ans ;*

*La critique du livre choisi doit porter sur l'un des 10 livres de la sélection de l'année en cours et doit être argumentée*

*(J'aime/ je n'aime pas, pourquoi ?) ;*

*En retour de votre participation, vous recevrez un Chèque lire de 10 euros.*

## PRINTEMPS DE L'ART DÉCO

Le 29 mai prochain à 16h, dans le cadre du printemps de l'art déco, une visite de la place de la mairie est proposée.

Chaulnes, ville du duché du même nom, était au cœur du conflit de la Première Guerre Mondiale. Malgré les destructions importantes, l'allée principale menant à l'ancien château est toujours visible. L'urbanisme hérité du XVIIe et XVIIIe siècle se lit encore dans le tracé urbain. L'architecture actuelle est purement de l'entre-deux guerres, pensons à l'église ou encore la mairie de pur style.

Les visites inscrites dans le cadre du Printemps de l'art déco sont au tarif de 3€ et gratuites pour les moins de 12 ans.

Cette visite sera menée par une guide-conférencière qualifiée.



Rendez-vous devant la mairie, 7 rue des lieutenants Terpraut et Grenier.





## Au Panier d'Amandine

Fromagerie  
Fruits et Légumes

☎ 03 22 83 96 39

📍 Suivez-nous sur Facebook

📍 16 Rue Jean Catelas  
80320 CHAULNES

CALM

Mr DEVAUX Grégory  
2 rue Roger Salengro  
80320 CHAULNES

Tel: 06 82 96 17 85  
Site web: <https://www.comme-a-la-maison.online/>

✉ calm80320@gmail.com  
📱 Calm Traiteur  
📷 calm80320

Alexandra

Coiffeuse à domicile  
Homme, femme, enfants

Du lundi au samedi  
De 9h00 à 18h30

0778818599

📞 799874064 / 03 22 83 96 39



## NICOLAS BATIMENT

MAÇONNERIE  
PLÂTRERIE  
ISOLATION  
CARRELAGE  
RENOVATION



8 bis rue Jean Jaurès 80320 CHAULNES

☎ 07 78 87 67 20 [cyril80@live.fr](mailto:cyril80@live.fr)



Polissage  
Lustrage  
Traitement Céramique

06 16 64 56 20

80320 CHAULNES



Info Boutique

17 bis rue Jean Durand  
80320 CHAULNES  
Du mardi au samedi  
de 10h à 18h30 de 10h à 18h30

Principales marques, accessoires et  
accessoires

PHOTO DIRECTOR

## NICOBRİK Maçonnerie



BUTEUX Nicolas

7 Allée creuse - 80 CHAULNES

06 69 64 44 08

PHARMACIE  
FLAMENT-VANYSACKER  
03 22 85 40 32

[www.pharmacie-chaulnes.com](http://www.pharmacie-chaulnes.com)

MATERIEL MEDICAL  
LIVRAISONS A DOMICILE  
Accueil, écoute et conseils



16 bis, av. Aristide Briand  
80320 CHAULNES

MICRET FREDDY BRIDOUX JEAN-PHILIPPE



14, RUE DU TOUR DE VILLE  
80320 - CHAULNES

- INSTALLATION
- RENOVATION
- DÉPANNAGE



• 06 216 381 61  
• 07 706 169 75



[mb.elec80320@gmail.com](mailto:mb.elec80320@gmail.com)



[www.mb-electricite.com](http://www.mb-electricite.com)



## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

**Du 11 juillet au 05 août 2022**  
**De 3 à 17 ans**

Si tu as envie de t'éclater une, deux, trois ou quatre semaines viens nous rejoindre à l'accueil de loisirs Familles Rurales de Chaunes.



### Dates des inscriptions :

**Mercredi 11 mai : de 17h30 à 19h30**

**Samedi 14 mai : de 10h à 12 h**

**Salle des votes  
Mairie de Chaunes**

Le jour de l'inscription vous munir des copies du carnet de vaccinations et du montant du quotient familial de la CAF.

### Renseignements :

**Ludovic Antiochus au  
03/22/83/80/84**

**Bernadette Levert au 03/22/85/48/57**

**Rejoignez- nous sur la page Facebook  
Familles Rurales Chaunes ou  
alsh familles rurales de Chaunes**

## ■ L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'Amicale des donneurs de sang de Chaulnes et ses environs remercie vivement les 130 donneurs qui se sont mobilisés en 2021 lors des 3 collectes en salle.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle Saint Didier.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous repassons à 4 collectes pour 2022.

Voici les dates des 3 prochaines :  
30 mai, 25 juillet, 5 décembre.  
Nous vous y attendons nombreux.  
Le meilleur accueil vous sera réservé.

N'oubliez pas votre pièce d'identité (obligatoire) lors de votre présentation au secrétariat.

La Présidente  
Marie-Aimée BEULQUE

## ■ BABYFOOT SANTERROIS

L'association est affiliée à la Fédération Française de Football de Table.



Renseignements auprès de Michaël DENIS, Président, par mail :  
babyfootsanterrois@gmail.com  
**Jours d'ouverture : Lundi et Vendredi de 17h00 à 19h45**



## ■ ÉCOLE DE MUSIQUE DE HAUTE PICARDIE

### STAGE ANNUEL, DU 8 AU 11 FÉVRIER

Encore un beau moment de travail et de partage durant les vacances pour monter en quatre jours le conte musical « Le chevalier gallois », écrit et composé par la directrice, Delphine Devaux, qui portait sur Perceval, l'un des chevaliers de la table ronde.

Mêlant musique, chant et théâtre, le spectacle de restitution, au centre socioculturel, a une fois de plus, attiré beaucoup de personnes.



Répétition générale

Séances de travail de groupes



### FESTILIHONS VOLUME 3, LES 10, 11 ET 12 JUIN

3 jours de concerts gratuits organisés par l'école de musique et la commune de Lihons proposant des groupes locaux de styles divers et variés :

Sweet Caroline, The Big Band, The Lions Rock, l'orchestre d'harmonie d'Epehy, les Crappy Coyotes, Clarimba Ambitious, 3D, Sliders, Ces Messieurs Williams, l'Inhumaine, la bande à Gaston, Les Sommos Salseros, François Thuillier et le D'Az Trio, Pas Bamako...

Site Internet : <http://emhp.fr.gd>

06 17 59 85 88

Lieu des cours : 20 place Henri Sy 80320 Lihons



## ■ CHORALE EN SANTERRE

La chorale en Santerre a repris normalement ses activités, avec ses concerts et les répétitions hebdomadaires, le mardi 19h30. Le concert de présentation de la Chorale aux Chaulnois a eu lieu le 26 mars au soir dans la salle Saint Didier. Malgré nos craintes de voir un public restreint, ce ne fut pas le cas, les



*Chorale en Santerre à Chaulnes le 26 mars*



spectateurs furent nombreux pour venir applaudir le programme de chants que nous avons assidument travaillé.



*Les Altis*



*Les Sopranes*

C'est le souci de faire bien et correctement l'interprétation des chants... Nous accueillons toutes les personnes qui aiment chanter même si elles pensent, à tort, qu'elles n'en sont pas capables! Avec un peu d'entraînement, plus l'aide des anciens choristes tout le monde peut chanter et en retirer un grand

plaisir... Venez sans crainte d'être jugés !

En projet : Un concert dans la belle église de Cappy pour la fête de la Musique le 21 juin à 20h. Nous comptons sur vous pour nous soutenir et venir nous écouter.

**Répétitions les mardis de 19h30 à 21h Salle Saint Didier**



*Les Hommes*

Le groupe des hommes : Basses et Ténors aimeraient bien accueillir d'autres hommes... Ne craignez rien, ils sont très sympas, venez chanter avec eux.

Nous vous attendons... Même à l'essai !

## ■ MARCHE RANDONNÉE CHAULNOISE

Contrairement à fin 2021, ce 1<sup>er</sup> trimestre fut très calme sur le plan des animations spéciales mais la base de notre activité, la marche, a été particulièrement suivie par les adhérents. Très souvent le nombre de participants à la marche fut supérieur à la moyenne habituelle.

Est-ce le besoin de sortir, de se retrouver ? Nos



animateurs furent tous sur le pont devant cette affluence retrouvée. De nombreux parcours sont prêts



*Une belle journée pour les « Nordiques »*

à nous recevoir dans un rayon de 30 à 40 kms autour de Chaulnes. Le covoiturage est de rigueur ! Trois nouveaux animateurs sont en cours de formation pour renforcer et « rajeunir » notre équipe déjà conséquente mais cela devient nécessaire devant le nombre de plus en plus important d'adhérents (238) dans chacune de nos spécialités. Notre club possède



**Le week-end des 21 et 22 mai**, ce sera le lac d'Orient (près de Troyes) d'une superficie de 23 km<sup>2</sup> pour en découvrir les parcours et la faune, balade en bateau et le lendemain, Colombey-les-Deux-Églises : Mémorial Charles de Gaule et musée.

**Le 26 juin**, le club organise la journée départementale « Marche pour tous » avec repas sur place et



*Les conseils avant la rando santé*

aussi une équipe de baliseurs, dont un formateur pour la région, chargés non seulement de préparer de nouveaux parcours mais, très important pour tous, de nettoyer, débroussailler et remettre en place la signalétique des chemins de randonnées balisés, GR ou GP de notre département. Des zones sont attribuées à chaque club volontaire.

Cette activité renforce les liens entre tous pour une bonne cohésion.



sur commande. Plusieurs parcours sont proposés le matin et l'après-midi.

**Le 16 juillet** : grand rassemblement à Longueval pour une journée commémorative 14/18 avec groupes musicaux au Pipers Memorial.

**Juillet toujours, un jeudi**, départ en car pour Pierrepont (près de Laon) pour une journée pique-nique dans un parc aménagé entre lacs et forêt.

**Puis un jeudi encore, de la mi-août :**

Coucy-le-Château : Château fort féodal et ses magnifiques remparts.

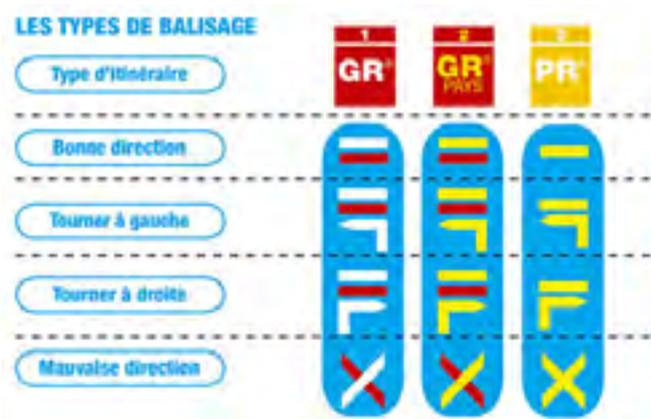
**Le trimestre se terminera par une semaine au**



**Morbihan, à Sarzeau**, avec en prévision de nombreuses promenades dans le Golfe, à Belle-Île et dans les villages fleuris remarquables de la région.

Notre club est ouvert à tous, venez essayer une ou deux marches sans engagement.

Programme sur [www.randochaulnes.com](http://www.randochaulnes.com) ou en appelant le 06 79 79 05 72.



Quel est le programme des 6 prochains mois ?

**Chantilly le 5 mai** : Forêt le matin et après le pique-nique, visite du parc, du château et du musée. Journée bien remplie.

# ■ CYCLO CLUB CHAULNOIS



Après deux années de période difficile pendant lesquelles nous avons gardé le lien et adapté nos sorties aux mesures sanitaires en vigueur, 2022 est l'année des retrouvailles, des rencontres avec d'autres clubs des Hauts de France... une joie pour tous de se retrouver et de retrouver tous nos amis des clubs samariens, isariens et axonais... De belles balades en perspective pour la plus grande joie de l'ensemble de nos adhérents.



## C'EST LA PÉRIODE DES OUVERTURES DE SAISON...

Depuis le 6 mars, la saison du Cyclo Club Chaulnois est lancée. Nous nous sommes retrouvés sur la place de la mairie de Chaulnes pour deux parcours, adaptés aux participants.

Le 13 mars, c'est le tour de l'ouverture de saison départementale à Englebelmer. Le moment était attendu depuis mars 2020. Le groupe des cyclos est parti en découverte vers Authie. Un très bon moment de convivialité qui a rassemblé plus de 50 cyclos de tout âge, chacun a dû lutter un moment donné contre le vent (mais cela faisait tellement de bien de se retrouver !), le soleil était quant à lui présent.



## NOUS PORTONS LES COULEURS DE NOTRE CLUB CHAULNOIS DANS LES RANDONNÉES ORGANISÉES PAR LES DIFFÉRENTS CLUBS DE LA RÉGION.



*La Randonnée du Vermandois le 13 mars, la Randonnée des Jonquilles à Doullens le 27 mars, la 37<sup>ème</sup> Randonnée du Laonnois à Crépy sous Laon le 3 avril.*

## VIVONS VÉLO

Le 9 avril, 619 passionnés du vélo étaient présents sur les 23 Rassemblements Vivons Vélo en France, affichant un compteur total de 17 150 kilomètres pour l'Institut Pasteur.

Le Cyclo Club Chaulnois a participé en organisant un parcours de 25 km sur les routes du Santerre sur lequel 34 participants nous ont rejoint, soit un total de 850 km parcourus au profit de cette initiative caritative.

L'objectif : pédaler pour sa santé mais aussi pour soutenir la recherche... Un moment sportif et convivial sous le soleil. Chaque kilomètre parcouru est converti en euro pour la recherche et pour le reboisement de la forêt de Chantilly.

A vélo tout est plus beau et pédaler c'est aussi bon pour la santé !

Bravo et merci à tous !



## AGENDA

- La Fête du Vélo, le samedi 14 mai, programme à venir, gratuite et ouverte à tous
- La Randonnée Chaulnoise le dimanche 19 juin, 30, 60, 90 km

### « Prenez soin de vous. »

CyCloCément

Le Président

Daniel REMY

Vous voulez nous rejoindre....

... 06.84.17.28.11

## ■ CHAULNES, RETOUR DES ANIMATIONS

### RETROSPECTIVE :

**Loto quine**, 26 mars

**Tous en briques**, 16 et 17 avril

Un vif succès pour ces 2 manifestations qui ont, à elles deux, rassemblé environ 600 personnes.

**Chasse aux oeufs**, 18 avril

Beaucoup d'enfants à la chasse aux œufs dans le jardin public!

Parents et enfants étaient heureux de ce petit moment accompagné d'un petit café pour les grands et boissons pour les petits.

Alors rendez-vous l'année prochaine.

Merci aux nombreux bénévoles, sans qui rien ne serait possible...

### À VENIR :

**08 mai** : Bourse aux plantes sur le marché de Chaulnes.

**26 au 29 Mai** : Le comité de jumelage de Chaulnes accueille ses amis d'Edemissen.

**29 mai** : Course cycliste pour les enfants, organisée par le Cyclo Club Neslois.

**4 au 6 Juin** : fête de Chaulnes.

**10 et 11 Juin** : gala de danse organisé par familles rurales.

**13 Juillet** : animations au stade et feu d'artifice.



# MARCHÉ de CHAULNES

PLACE DE  
LA MAIRIE

Produits et Saveurs  
du Terroir

Le 2<sup>ème</sup> Dimanche de chaque mois, de 8h30 à 12h30. [www.marchedechaulnes.com](http://www.marchedechaulnes.com)



2002 - 2022

LE MARCHÉ FÊTE SES 20 ANS !

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

08 MAI 12 JUIN 10 JUILLET

14 AOÛT 11 SEPTEMBRE 09 OCTOBRE

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022 afin d'élire les 577 députés de la XVI<sup>ème</sup> législature de la cinquième République. Ces élections font suite à l'élection présidentielle d'avril 2022.



## LA BOURSE AUX PLANTES

Bourse aux plantes sur le Marché Campagnard le 8 mai 2022



## COURS D'INFORMATIQUE ET D'ANGLAIS À LA MÉDIATHÈQUE



**MEDIATION NUMERIQUE**

**LES SERVICES**

Initiation informatique

Aide dans vos démarches dématérialisées (Pôle Emploi-Caf-Service Public)

Consultation en libre accès

**LES SITES**

Médiathèque de Chaules  
Mardi et Jeudi

Médiathèque de Rosières  
Mercredi et Vendredi

**LES HORAIRES**

**Matin :**  
9h-12h

**Après-midi :**  
14h-17h

**CONTACT**

 06 49 20 65 94

 s.dupuis@terredepicardie.fr

### BESOIN D'AIDE INFORMATIQUE : MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le service de Médiation Numérique consiste à accompagner toutes personnes vers l'autonomie dans les usages quotidiens des ordinateurs, tablettes et smartphones.

**Renseignements auprès de** Sabrina DUPUIS au 06.49.20.65.94

**Médiathèque de Chaules :** Mardi et Jeudi : 9h-12h/14h-17h

**Médiathèque de Rosières :** Mercredi et Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Ce service vous aide gratuitement dans vos différentes démarches :

- demande ou renouvellement de carte d'identité ou passeport
- demande ou renouvellement de carte grise ou permis de conduire
- accès aux espaces personnels de la CAF ou Pôle Emploi
- création d'une adresse e-mail
- création compte Améli (sécurité sociale), MSA, Impôts.gouv
- impression de vos documents (service payant)
- initiation aux outils numériques
- consultation en libre accès

Le service est ouvert au public sur rendez-vous, port du masque obligatoire, pass sanitaire obligatoire.

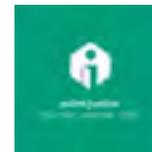
### COURS D'ANGLAIS

Les cours d'anglais ont repris à la médiathèque intercommunale de Chaules sous l'œil bienveillant de Sylviane. L'ambiance était détendue : musique et rires étaient au rendez-vous.

Les prochains rendez-vous auront lieu le 04/05 et le 08/06 de 11h à 12h.



## POINT JUSTICE SOMME



Un conflit de voisinage ? Un litige avec un artisan ? Des questions pratiques sur votre séparation ? Des problèmes au travail ? ...

Le POINT JUSTICE de la Somme vous apporte des informations gratuites et confidentielles sur vos droits et obligations. Par téléphone : un juriste diplômé vous répond et vous oriente vers les professionnels adaptés en fonction de vos demandes, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h30, puis de 13h30 à 17h00.

Des permanences d'accès au droit de proximité sont mises en place sur l'ensemble du département de la Somme (AMIENS HAM / ABBEVILLE / PERONNE / MOREUIL / ROYE...) N'hésitez pas à visiter notre site pour connaître l'ensemble des lieux de permanences : [www.cdad-somme.fr](http://www.cdad-somme.fr)  
Gratuité et anonymat garantis.

**Gratuit et accessible à tous, le point-justice vous permet d'obtenir une information et une orientation juridique.**  
**Une ligne téléphonique**

**03 22 45 03 51**

prix d'un appel local

**Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h 00**

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DE LA SOMME

Le CDAD a pour mission de définir, dans chaque département, une politique d'accès au droit afin que les citoyens puissent obtenir une information générale sur leurs droits et obligations; une assistance et un accompagnement

## CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

**CI3FF**  
Centre d'information  
sur les droits des femmes  
et des familles  
Somme



— Sexualité, IVG, contraception :

**Au téléphone,  
c'est parfois plus  
facile d'en parler.**

**0 800 08 11 11**

(Numéro anonyme et gratuit)

Écoute, conseils,  
information et orientation.

Des interlocutrices  
expérimentées et formées.

Confidentialité, neutralité,  
et fiabilité garanties

Un service gratuit  
de l'ARS Hauts-de-France.

[ivg.gouv.fr](http://ivg.gouv.fr)



**ACCUEIL  
DE JOUR VICTIMES  
DE VIOLENCES**

**EQUIPE  
PLURIDISCIPLINAIRE**

**ECOUTE  
CONFIDENTIELLE**

**ACCOMPAGNEMENT  
ET ORIENTATION**

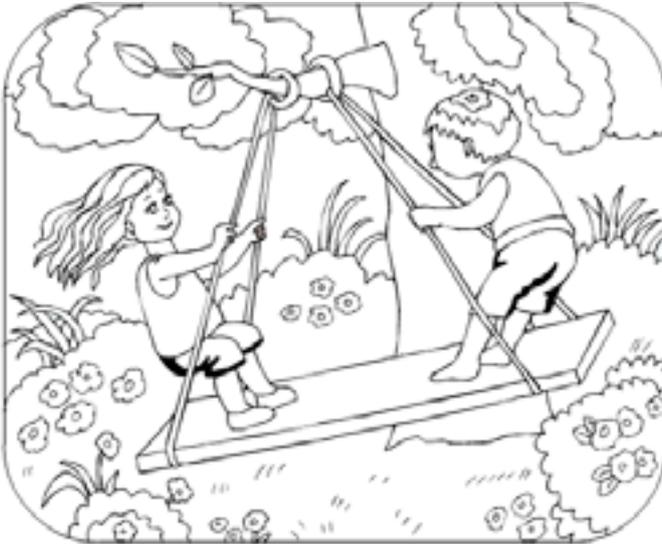
**INFORMATIONS  
SUR LES DROITS  
ET DISPOSITIFS**

Lieu d'échanges et de convivialité où les femmes victimes de violences peuvent rompre l'isolement, recevoir une aide et un soutien

Siège AMIENS : 03.22.22.01.94

Antenne PÉRONNE : 06.73.70.77.31

## Jeu des 7 erreurs



Ces jolies fleurs de printemps ont perdu leur ombre. Aide-les à la retrouver en reliant chaque fleur à l'ombre qui lui correspond !



Voici une jolie manière de respecter la tradition de Pâques et un résultat qui plaira aux enfants, comme aux grands ! Ces petits nids de Pâques en chocolat sont en effet trop mignons ! Et comme ils sont très faciles à réaliser, cela peut être l'occasion d'un atelier de cuisine gourmande avec vos enfants : ils adoreront mélanger les corn-flakes avec le chocolat fondu, tremper discrètement leur doigt dans la casserole et surtout, admirer le résultat !

## *Nids de Pâques au chocolat*

### **Ingrédients (pour 10 personnes) :**

150 g de chocolat à cuire, 100 g de beurre, 100 g de corn-flakes, 1 sachet de petits œufs de Pâques en sucre.

### **Étapes : (Préparation 10 min, cuisson 5 min, Repos 3 h, recette facile).**

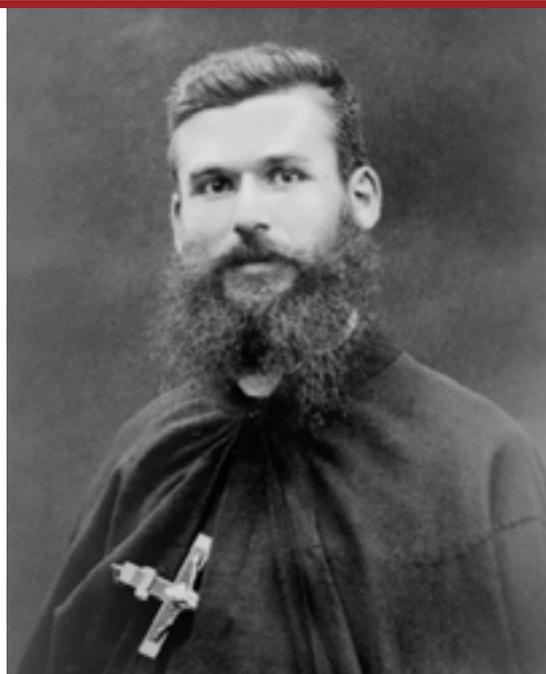
- 1 Cassez le chocolat en gros morceaux.
- 2 Coupez le beurre en dés et faites fondre l'ensemble au bain-marie, en remuant constamment.
- 3 Versez les corn-flakes dans un saladier.
- 4 Ajoutez le chocolat fondu (qui ne doit pas être brûlant) et mélangez délicatement pour bien enrober les flocons de corn flakes.
- 5 Déposez des petits tas de mélange sur du papier sulfurisé.
- 6 Creusez le centre pour former des nids.
- 7 Placez au frigo pour 3 heures.
- 8 Remplissez ensuite les nids d'œufs en sucre et servez.

**Astuce :** Vous pouvez utiliser du beurre salé, ou moitié beurre doux, moitié beurre salé, ce qui relèvera les arômes du chocolat et ajoutera un peu de piquant et de caractère à vos nids en chocolat. Et pour un peu plus de fun, fabriquez donc quelques petits poussins en plumes, que vous poserez sur vos jolis petits nids en chocolat pour une illusion parfaite !

## **LE PERE BROTTIER**

Le nom du Père Daniel Brottier est aujourd'hui lié au remarquable développement de l'œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil qui, chaque année, donne un métier et un emploi à des dizaines de jeunes garçons et filles. Mais qui sait qu'avant de prendre en charge cette institution, ce missionnaire, né à La Ferté Saint-Cyr (Loir et Cher) le 7 septembre 1876, devint aumônier militaire et, qu'affecté au 121<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, il s'illustra plus particulièrement lors des combats de **Chaulnes** ?

En 1896, il avait pourtant dû interrompre son service militaire pour raison de santé. Ordonné en 1899, il avait enseigné pendant trois ans au collège de Pontlevoy (Loir et Cher). A sa demande, il était ensuite parti comme missionnaire à Saint-Louis du Sénégal, avec pour mission principale le financement d'un projet de construction de la cathédrale



du Souvenir africain. La guerre interrompit ses démarches.

Dès août 1914, étant réformé, il songea à servir comme infirmier ou brancardier. L'un de ses amis, le Père Trilles l'en dissuada en lui suggérant d'être aumônier volontaire, attaché à un régiment. Jusqu'alors, en effet l'aumônerie militaire était dévolue de manière honorifique ou pour rester dans les ambulances ; l'idée du Père Trilles était de créer un corps d'aumôniers vivant la vie des soldats, restant près d'eux, montant en première ligne avec eux.

Leur supérieur, Monseigneur Le Roy approuva immédiatement cette idée et, avec eux, entreprit de trouver une personnalité susceptible de soutenir leur démarche auprès du gouvernement. C'est ainsi qu'ils parvinrent à obtenir l'appui du grand théoricien du catholicisme social Albert de Mun.

Ayant convaincu le président du Conseil, René Viviani, Albert de Mun reçut l'autorisation de recruter 250 aumôniers militaires. La tâche n'était pas aisée car tous les prêtres en âge de porter les armes avaient été mobilisés. Pour être aumônier volontaire, il fallait être réformé, avoir reçu l'autorisation de son évêque, être en bonne santé... De plus, le volontaire ne devait pas être envoyé dans sa région, ne pouvait pas choisir son affectation et, au début, n'avait droit à aucune solde. Les premiers frais furent couverts par des dons à « l'œuvre de l'Aumônerie » créée et présidée par Albert de Mun. Après le décès de celui-ci, en octobre 1914, la direction en fut confiée à Geoffroy de Grand-Maison. Peu de temps après, les aumôniers volontaires reçurent de l'Etat une solde de dix francs par jour.

Le 14 août, le Père Brottier avait reçu sa feuille de route pour rejoindre le dépôt du 121<sup>ème</sup> R.I. à Montluçon puis le régiment lui-même qui se battait en Lorraine. A partir de ce moment, l'aumônier fut de toutes les batailles, avec les Auvergnats du 121<sup>ème</sup> : Carlepont, Roye, Ypres, Verdun,.... Partout, il était en première ligne, donnant l'exemple du sang-froid, rassurant ses compagnons, soignant les blessés, qu'ils soient français ou allemands. Le 3 juin 1916, il fut promu chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Au mois d'août 1916, le régiment revint dans la Somme, cette fois à Lihons, face à Chaulnes. Le 121<sup>ème</sup> et le 105<sup>ème</sup> se relevaient tour à tour. Mais le Père Brottier restait dans les tranchées, sans prendre de repos. Selon son expression, il installa « son pied à terre » dans une cave de Lihons.

« Il faillit bien mourir cent fois, écrit G. Beslier, l'une de ses biographies,

La nuit venue, entre les lignes, il cheminait à petits pas,

Avec deux hommes dont la consigne était d'arracher au trépas,

Les blessés râlant sur la terre ;

Il exerçait son ministère...

Dans la tranchée au matin bleu, sa visite était familière,

Il confortait même les forts,

Les préparant par la prière à la victoire ... ou à la mort ! »

C'est ainsi qu'il participa à la prise du Bois triangulaire entre Lihons et Chaulnes. Ce bois, qui s'étend à gauche de la route qui relie Lihons à Chaulnes, est garni de tranchées et de blockhaus bien équipés d'armes automatiques et de mortiers. Le 4 septembre, le Père Brottier fait partie de la première vague d'assaut ; les pertes sont terribles mais les poilus s'emparent de la position et font 300 prisonniers. L'aumônier, qui a laissé sa soutane dans les barbelés, est cité à l'ordre de la 26<sup>ème</sup> Division par le général Pauffin de Saint-Maurel :

« ... superbe de courage, d'esprit de devoir, est parti à l'assaut le 4 septembre 1916 avec les premières vagues du régiment, encourageant ceux qui étaient autour de lui. N'a cessé depuis, sous les bombardements les plus violents, d'aller d'une unité à l'autre sans le moindre souci du danger, prêchant d'exemple et se prodiguant inlassablement pour rechercher les blessés et les panser lui-même. »



Bien que prenant des risques incessants, le Père Brottier sort indemne de ces terribles combats. « Nous avons achevé fin novembre, écrit-il, quatre mois et demi de rudes combats dans la Somme, aux abords de Chaulnes. J'ai été préservé plusieurs fois miraculeusement. Mon confrère, l'abbé de Chabrol y a été tué pendant un assaut qu'il menait bravement avec l'un de nos régiments. Nous nous attendons pour le printemps à des coups plus rudes encore. Notre vie est entre les mains de Dieu ! »

De retour dans le secteur de Verdun, il est honoré d'une citation du colonel Bourg, à l'ordre du Régiment :

« Brottier Daniel, aumônier légendaire au 121<sup>ème</sup> RI, pour sa valeur calme et réfléchie, son mépris du danger, son extraordinaire esprit de dévouement

et d'abnégation, a pris part avec le régiment aux combats de **Chaulnes** les 4 et 6 septembre 1916, de Moulin-sous-Touvent, le 13 avril 1917, partant en tête des vagues d'assaut et arrivant des premiers dans les lignes ennemies, s'est prodigué en toutes circonstances sous les plus violents bombardements pour apporter aux blessés le réconfort de sa présence. Est hautement estimé de tous au régiment. »

Les soldats le reconnaissaient de loin grâce à sa haute taille, sa longue barbe et son foulard rouge. Il s'illustra encore à Avoscourt puis sur l'Ourcq, en mai 1918.

Le Père Brottier fut démobilisé au mois d'avril 1919. Il ne tarda pas à être sollicité par Mgr Jalabert avec lequel il avait œuvré en Afrique, pour relancer, en l'honneur des troupes noires, le Souvenir africain et la construction de la cathédrale. Mais cela ne suffisait pas à son désir de servir les autres.

Avant même la fin de la guerre l'aumônier avait commencé à rassembler des combattants convalescents chargés d'accueillir tous ceux qui reviendraient du front ; c'était l'idée d'une Union Nationale des Combattants (UNC). Pour créer cette institution et assurer sa pérennité, Daniel Brottier n'hésita pas à solliciter « le Père la Victoire », Georges Clémenceau. Celui-ci, pourtant bien connu pour son anticléricalisme, n'hésita pas à soutenir le projet ; les statuts furent publiés dans le Journal Officiel du 11 décembre 1918 et l'association reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920. En outre, G. Clémenceau remit à l'UNC la somme de 100 000 francs or, don de la mère d'un soldat mort au combat.

L'UNC a pour vocation non seulement de venir en aide aux anciens combattants et de défendre leurs intérêts mais également d'assurer le soutien des veuves et orphelins de guerre et de promouvoir les valeurs civiques et morales symbolisées par ses deux parrains, Georges Clémenceau et Daniel Brottier. Ce dernier, ne pouvant en assumer la présidence en raison de ses autres missions, c'est le général Durand qui accepta ce poste ; le général allait organiser et développer brillamment l'UNC dont l'activité incessante se poursuit aujourd'hui.

De son côté, le Père Brottier, avait répondu à la demande du cardinal Dubois qui, constatant les difficultés de l'Œuvre des Orphelins apprentis d'Auteuil fondée en 1866 par l'abbé Louis Roussel, avait fait appel à lui pour sauver l'institution dont la guerre avait tari les sources charitables de financement. Daniel Brottier en fut nommé directeur en novembre 1923 et ses talents d'organisateur et de



meneur d'hommes firent merveille en faveur du développement et de l'épanouissement de cette institution..

La cathédrale de Saint-Louis du Sénégal fut consacrée le 2 février 1936. Sa construction n'était pas achevée mais ses portes d'acajou massif fabriquées par les orphelins apprentis d'Auteuil étaient déjà posées. Retenu à Paris par la maladie, le Père Brottier n'était pas présent. Décédé le 26 février 1936, il a été béatifié le 25 novembre 1981.

Il repose à Paris 16ème, rue de La Fontaine, quartier d'Auteuil, dans le sanctuaire de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus.

Il était Officier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de Guerre avec six citations dont trois avec palmes.

Marcel Queyrat  
Président cantonal du Souvenir Français.

#### *Bibliographie :*

« *Le Père Brottier* ». Geneviève Beslier. *Librairie Académique Perrin*. 1946.

*Mes remerciements à Marie-Noëlle Dumont responsable de la Valorisation et Archives/ Apprentis d'Auteuil, pour sa documentation.*





**Entretien automobile**  
**Pneumatique auto/moto**  
*(pose de vos pneus achetés sur Internet)*  
**Climatisation**  
**Diagnostic**  
**MULTIMARQUES**

**49 Rue Odon Dumont 80320 CHAULNES**  
**06 99 16 97 38**

0612736810



*La Fine Bouche*

*Cuisine Traditionnelle*

13 rue de Lihons | 80320 Chaulnes



**L'immobilière**  
**de Haute Picardie**

**Siège social**  
 15, avenue Aristide Briand  
 80320 Chaulnes  
 03.22.84.14.19

**Bureau annexe**  
 8, rue du Niger  
 80170 Rosières en Santerre  
 03.22.87.61.87

www.immobiliere-de-haute-picardie.com



**PHARMACIE SAVARY DEBLOCK**  
**23 Rue Odon Dumont 80320 CHAULNES**  
 Matériel Médical - Livraison à domicile  
 Services - Ecoute - Conseils



**21 route d'Hallu**  
**80320 CHAULNES**  
 Téléphone : 03 22 85 55 37  
 Mail: wk-info@sfr.fr  
 www.wk-informatique.fr

**Auto-entreprise depuis 2009**

- Réparation d'ordinateurs hors garantie
- Réinstallation du système d'exploitation
- Réglages de programmes et/ou de périphériques
- Assemblage d'équipement sur mesure
- Assistance / autres demandes



Hélène HEURTEAU 06 29 12 03 67



*Naturellement Belle*  
 24 bis rue Odon Dumont  
 80320 CHAULNES  
 www.clicrdv.com/Naturellement-Belle

Coiffure Mixte, Esthétique, Solarium

*Jean-marc Coiffure*



**Masculin - junior**

18 Avenue Aristide Briand - 80320 CHAULNES  
**Tél. 03 22 83 97 17**

**L'INSTITUTION**



RESTAURANT DE CUISINE TRADITIONNELLE

*Emmanuelle & Stéphane*

78 Avenue Aristide Briand - 80320 Chaulnes  
 Port. : 06 10 73 87 03 - Tél. : 03 22 84 94 47  
 Mail : l'institution@orange.fr



Entrée gratuite. Ouvert Vendredi 9h-17h. Samedi 9h-18h. Dimanche 10h-17h

# Salon du livre

13, 14 et 15 mai 2022

## Chaulnes

Centre Socio Culturel, rue Poulin, près des écoles.

écologie  
environnement  
écologie

La nature  
êtres vivants

Affiche réalisée par des élèves du collège Aristide BRIAND de Chaulnes

Dédicaces des auteurs présents · Animations · Expositions · Ateliers · Concerts · Lectures et mises en scène. Samedi & Dimanche

